



MUNICIPALITÉ DE SAINT-DIDACE

Service de l'urbanisme

380, rue Principale

Saint-Didace, Québec J0K 2G0

Tél. : 450 836-7007 poste 2578

urbanisme@saint-didace.com

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT DE CHANGEMENT D'USAGE

Procédure pour l'obtention du certificat d'autorisation (des documents supplémentaires peuvent être exigés)

- ☐ Remettre ce formulaire dûment rempli et signé par tous les propriétaires.
- ☐ Remettre un croquis montrant le réaménagement si applicable.
- ☐ Copie de l'acte notarié (si propriétaire depuis moins de 6 mois).
- ☐ Procuration (si le demandeur n'est pas propriétaire).

Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le certificat d'autorisation sera prêt ou si votre demande est incomplète. Le coût du certificat (100\$) devra être acquitté à la suite de l'émission du certificat d'autorisation.

Seules les demandes complètes seront acceptées.

En aucun temps, une demande de certificat d'autorisation ne vous autorise à entreprendre des travaux.

Immeuble visé par la demande

Adresse :

N° de lot :

Requérant

Nom :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

☐ Propriétaire

☐ Locataire

Propriétaire

Nom :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

Description du changement d'usage

Utilisation	Actuelle :	
	Projetée :	
Dates	D'occupation :	
	De début des activités :	
Nom de l'établissement :		
Adresse de l'établissement :		
N° de téléphone de l'établissement :		
Superficie du local :		
Nombre de cases de stationnements :		

Description des travaux (s'il y a lieu)

[illegible]

Délais et coût des travaux

Date de début des travaux :		Date de fin des travaux :		Coût des travaux :	
-----------------------------	--	---------------------------	--	--------------------	--

Signature de tous les propriétaires

Signature :		Date :	
Signature :		Date :	
Signature :		Date :	
Signature :		Date :	

Pour toutes questions concernant le formulaire de demande de permis, veuillez contacter le 450 836-7007 poste 2578.

Veillez faire parvenir le document rempli à l'adresse urbanisme@saint-didace.com ou le déposer directement à la réception de la mairie de la municipalité de Saint-Didace.